

CONSEIL D'ECOLE N°2 RPI BEYNAC BURGNAC

MEILHAC

14/03/2017

Etaients présents :

Enseignants : Mmes Audonnet, Léonard, Jagaille, Rogron, Sells, M. Tessier

Maires : Mrs Couty, et Massy

Adjointes et Conseillers municipaux :

Mmes Beyrand, Fluhr, Lascaux, Braud,

Mrs Escoubeyrou

Représentants des parents d'élèves :

Mmes Farges, Froidefond, Frugier, Jammet, Kaczanowski, Pailler, Pannetier, Perichon, Rejeaud, Robineaux.

Mr. Prunières.

DDEN : Mmes Balestrat, Penot

Etaients excusés :

IEN : M. Giraud

Enseignants : Mme Lintz, Mme Clément (remplaçante de Mme Lintz)

Représentants des parents d'élèves : Mmes Danguiral, Faye

Maire: Mr Desbordes (Burgnac)

Adjointes et Conseillers municipaux : Mr Rebeyrol, Mme Val

Secrétaire de séance : Mme Jagaille

Mr Couty présente la nouvelle DDEN pour Beynac, Mme Geneviève Balestrat. Mme Audonnet ouvre la séance.

- **prévision des effectifs 2017-2018** (recensement des enfants nés en 2013 et 2015 sur les 3 communes)

PS : 39 MS: 22 GS: 19 TOTAL: 80

CP: 22 CE1: 26 CE2: 23 TOTAL: 71

CM1: 32 CM2: 20 TOTAL: 52

TOTAL RPI: 203

Ouverture de classe soit 8 enseignants. Total par classe : $203/8=25,37$ élèves par classe.

- **répartition des classes envisagée pour la rentrée 2017** (et conséquences matérielles)

BEYNAC:

PS: 27 PS/MS: 12 + 13 = 25 MS/GS: 9 + 19 = 28

A ce jour, il y a 27 élèves de PS inscrits, la mairie de Beynac peut-elle relancer les parents ? Mr Couty répond par l'affirmative.

Conséquences matérielles: Une demande a été faite par mail à la mairie le 30 Janvier 2017. Il a été demandé le matériel suivant:

- des lits supplémentaires (actuellement 36 lits, mais il y aura certainement des MS qui dormiront si la place est suffisante), donc une dizaine de lits en supplément devrait convenir.

- y a t-il suffisamment de draps pour les lits supplémentaires (en dehors de ceux demandés dans le devis) ? Il faudra vérifier si les draps déjà présents dans l'école sont en bon état.

- le nombre de panières utilisées par les enfants pour mettre leur doudou pour la sieste est insuffisant, il faudrait donc en racheter une vingtaine de plus.

- 1 longue table rectangulaire petit modèle et des chaises adaptées (soit 6) avaient été demandées pour la classe de Mme Léonard (qui aura donc quelques PS dans sa classe l'an prochain). Nous avons opté pour 2 demi-tables en forme de trapèze accompagnées de chaises, tout cela étant indiqué dans le devis que nous proposons aux mairies.

- Pas de tables pour la classe de Mme JAGAILLE comme demandé dans le mail, nous nous arrangeons avec les tables rondes déjà sur l'école.

Mme Audonnet indique qu'un devis de commande auprès de PGDIS a été effectué et transmis ce jour en mairie (à noter que les lits sont accompagnés de draps offerts).

Mme Beyrand précise qu'il faut sûrement des tables adaptées aux petits pour la cantine. Ce sera étudié.

Concernant la rentrée, il y aurait toujours 2 services de cantine. Le premier avec les 40 PS (Melle MAZAUD, Mme COTTAZ, l'aide cantinière + 1 personne "emploi civique?") et le second avec les MS et GS à 41 (Melle MAZAUD, Mme BEAUDOU, l'aide cantinière + 1 personne autre que l'emploi civique qui interviendra aussi pendant la récréation avec Mme Beaudou de 12h15 à 12h45).

Pour la sieste, il est indispensable qu'il y ait 1 adulte en plus de la présence de Mme COTTAZ. (Emploi civique?)

La personne qui surveillerait la récréation et serait présente au 2ème service de cantine pourrait aussi être une personne ressource pour les remplacements?

Mr Couty entend bien les demandes mais il est dans l'incapacité de donner une réponse, parce qu'actuellement il y a du personnel remplaçant.

Mme Beyrand indique que la mairie de Beynac pense renouveler la demande de service civique sous réserve que ce soit accepté.

Mme Audonnet précise que cela ne remplace pas une ATSEM.

Mme Léonard souligne l'importance de privilégier le 1^{er} service de cantine avec uniquement des PS.

BURGNAC:

Mme Clément remplacera Mme Lintz jusqu'à la fin de l'année.

CP : 22 CE1 : 26 CE2 : 23

La création de la 8^{ème} classe entrainera l'achat de matériel et de mobilier. Après un 1^{er} recensement des tables déjà présentes sur l'école de Burgnac, Mme Rogron indique qu'il en manquerait quelques unes et ce pour chacun des trois niveaux.

Les enseignantes de Beynac rappellent qu'il y a sur l'école 14 tables pouvant servir aux collègues de Burgnac, afin d'éviter d'engager des frais supplémentaires aux mairies.

Un recensement des tables disponibles sur l'ensemble du RPI sera donc effectué prochainement.

Mme Lascaux précise qu'il y aura un tableau interactif avec un ordinateur pour la nouvelle classe.

Il y aura toujours 2 services de cantine avec un maximum de 50 élèves par service.

MEILHAC:

CM1 : 26 CM1/CM2 : 6 + 20 = 26

La répartition des classes n'a pas de conséquence matérielle.

Il faut voir si quelques tables de CE2 de Meilhac peuvent servir pour Burgnac.

- **bilan des travaux et équipements** (effectués ou à venir)

BEYNAC:

Les enseignantes remercient chaleureusement l'association Maxi Mômes pour la somme attribuée aux classes à Noël, qui a permis d'équiper les classes en meubles + bacs de rangement et d'acheter de nombreux vélos pour la cour de récréation (6 vélos et trottinettes)

- Est-il possible de faire le nécessaire rapidement concernant le problème de téléphone, à savoir, que Mme Audonnet reçoit encore à ce jour des appels pour la mairie (le numéro de l'école sur internet est indiqué "mairie"). Mme Audonnet précise que cela fait 2 ans qu'elle en a fait la demande.

Mr le maire indique qu'il a déjà effectué la demande auprès du service de l'annuaire, il propose de la renouveler.

- Est-il possible de créer une zone délimitée par une ligne de couleur (autre que le rouge), partant de la classe de Mme Audonnet jusqu'à l'angle du mur afin d'expliquer aux élèves qu'il est interdit de passer là avec les vélos? Nous avons observé que cela pouvait être dangereux, notamment lorsque les enfants prennent de la vitesse. Mr Couty est d'accord.

- Est-il possible d'avoir pour les enfants du papier toilette de meilleure qualité? Il est actuellement constaté qu'il faut utiliser une bonne partie du rouleau pour essuyer au mieux les enfants. Avec du papier de meilleure qualité, certes plus onéreux, nous en utiliserions certainement moins. Donc ce ne peut être que bénéfique pour tout le monde.

Mr Couty en prend note.

- Suite à une réunion des directeurs à l'ENSIL le mercredi 8 février sur le thème "santé et sécurité au travail", il a été évoqué avec insistance qu'il ne devait plus y avoir de torchons pour essuyer les mains dans les toilettes mais du papier à usage unique. Est-il possible de faire le nécessaire à Beynac, les 2 autres écoles du RPI ayant déjà adopté cette solution?

Est-il possible d'avoir aussi du savon dans les distributeurs?

Mr Couty, maire de Beynac, est étonné de cette demande d'abandon de torchons. Il évoque une possibilité de gaspillage, ce à quoi Mme Audonnet et l'équipe enseignante répondent que c'est un apprentissage que d'utiliser des serviettes à usage unique et que plus les enfants l'apprennent tôt, mieux c'est. De plus, il s'agit bien là d'une obligation et non d'une fantaisie de la part des enseignantes.

Pour le savon, Mr Couty évoque le fait que ça devrait déjà être fait, ce à quoi l'équipe enseignante lui répond que les distributeurs actuels sont difficiles d'utilisation pour des enfants de cet âge là. Une solution est donc en réflexion du côté de la municipalité.

Point règlement garderie:

- Est-il possible de rajouter dans le règlement de la garderie les points suivants:

Lorsqu'il y a conflit entre 2 ou plusieurs enfants, il est demandé aux parents de ne pas prendre à parti directement le ou les enfants concernés, mais plutôt d'en parler aux adultes en surveillance. Ce n'est pas un comportement que nous pouvons cautionner.

Un petit point de rappel est nécessaire : Il est strictement interdit de rentrer dans un établissement public, ici une école, en possession d'une cigarette allumée.

Un autre souci se pose à la garderie, beaucoup de ballons tombent dans le jardin de Mme Hivert et ne sont rendus que très rarement. Merci de réfléchir à une solution.

BURGNAC:

L'équipe enseignante remercie la Mairie de Burgnac pour son écoute et sa réactivité.

Travaux effectués :

- modification du point d'eau situé à proximité de la cantine afin que 3 des 4 robinets diffusent de l'eau tempérée.
- réparation du toilette réservé aux adultes (en raison d'une fuite d'eau) et remplacement de l'abattant et de la cuvette
- réparation d'un coffrage sous le préau
- remplacement de néons dans la classe des CP-CE1
- remplacement des tuiles tombées lors des rafales de vents du lundi 6 mars

Mme Rogron demande s'il serait possible :

- de préparer le jardin pour le retour de vacances de printemps.
- d'accrocher au mur l'extincteur qui se trouve dans la classe de Mme Lintz.

Les enseignantes remercie l'Association Maxi' Mômes pour son généreux don qui a permis l'achat de matériel pédagogique tels que des solides pour la géométrie et des séries de livres de poche.

MEILHAC:

Mr Tessier remercie également la Mairie pour la qualité de son écoute, ainsi que l'Association « Maxi'Mômes », dont les dons ont permis l'achat de matériel musical (jeux de cloches) et scientifique (maquette de maison écologique / caméra pour visualisation collective de manipulations). Une partie de cet argent contribuera également au financement de notre voyage scolaire de fin d'année.

Mr Tessier rappelle les demandes formulées lors du précédent conseil, en ce qui concerne notamment la mise en place du PPMS. Il signale également un défaut de fonctionnement de la sonnette d'entrée de l'école, ce qui se montre gênant dans certaines situations, le portail se trouvant hors du champ visuel des deux classes.

Mr le Maire indique que la réparation de la sonnette est en cours mais que le problème n'est pas encore résolu. Il explique par ailleurs que les 2 portails - l'un au fond du jardin, l'autre près du parking de la salle polyvalente - vont être scellés et le passage par le pré jusqu'à la salle des fêtes va être réalisé. Enfin, il fait un point rapide sur l'avancement des travaux de la future cantine, qui se poursuivent normalement.

- **sorties scolaires**

BEYNAC:

* Effectués:

- Sortie du 26 janvier GS CP au gymnase de Nexon.

- Bilan Gymnase: Les élèves de CP et de GS de l'école se sont rendus au Gymnase de Bosmie. L'activité a plu, et l'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs. Il est à noter tout de même que la dernière séance a été annulée car le bus avait été annulé lui-même par la personne qui gère cela à la communauté de commune. Cette personne a dit à Mme Audonnet qu'un mail avait été envoyé début janvier mais qu'elle n'avait pas eu de confirmation donc elle pensait que Mme Audonnet n'avait pas reçu l'information. Ce qui est effectivement le cas. Depuis Mme Audonnet a eu la directrice de la Communauté de Communes qui a demandé à la personne en charge de cela de toujours demander confirmation de la réception des mails afin d'éviter que cela se reproduise.

Mr Massy explique que la communauté de communes a évolué (15 communes au lieu de 8) toute la partie administrative n'est pas encore réglée.

Mr Tessier s'interroge sur le fait qu'on lui ait supprimé le car pour une séance de piscine parce qu'une autre commune en bénéficie à la place.

Mr Massy indique qu'il y a un règlement pour le bus (il a évolué). Le planning est fait à l'avance mais une séance de piscine n'est pas prioritaire par rapport à une autre sortie. Les écoles sont prévenues 1 mois avant en cas d'annulation pour qu'elles puissent prendre un autre service de transport. Il indique que les mairies vont essayer de résoudre le problème en achetant un autre bus.

Le coût pour le fonctionnement du bus est de 75 euros. Chaque commune paye les heures du chauffeur et le carburant.

Mme Léonard propose l'idée de recruter une personne (pour le temps de cantine de Beynac) qui ait le permis bus.

Un parent d'élève demande si les séances de gymnase seront reconduites l'année prochaine pour l'école de Beynac.

Mr Massy précise que le gymnase est prêté gracieusement par la commune de Bosmie l'aiguille et que pour l'instant, il faut attendre.

Mr Couty affirme qu'il fera en sorte que ce soit renouvelé.

* A venir:

- Spectacle intitulé "Petits poids et haltères": prévu le vendredi 19 mai 2017 à la salle des fêtes de Beynac et présenté par la compagnie "La pierre et le tapis" de Limoges. Pour ce spectacle, Mme Audonnet a envoyé un mail le lundi 13 mars en mairie afin de savoir s'il était possible de bénéficier gratuitement du même bus que celui pour le repas de Noël, en sachant qu'il n'y aurait que l'aller à effectuer, le retour à l'école se faisant à pieds.

Mr Couty dit qu'une réponse sera apportée dans les jours suivants mais ne s'y oppose pas. Il faut juste que les horaires ne gênent pas le dépôt des élèves à leur école. Mme Audonnet dit que non puisque le spectacle commence à 10h, voir 10h15 si besoin.

- Sorties scolaires PS/MS: le vendredi 5 mai 2017 au haras de Nexon pour une découverte du poney et au jardin des sens pour un atelier jardinage.

GS/CP: le mardi 30 mai 2017 au musée et jardins Cécile Sabourdy à Vicq sur Breuilh pour découvrir le musée et travailler autour des sens et du jardin.

- la classe de Mme Jagaille aura une autre sortie sportive (athlétisme/orientation) le 18 mai au stade de st Maurice les Brousses.

- Visite des futurs CP et CE1 à Burgnac: le 30 juin avec pique-nique.

Les enseignantes demandent aux parents de ne pas parler aux enfants des sorties scolaires prévues pour la fin de l'année.

Information: Mmes JAGAILLE et LEONARD reconduisent cette année un projet avec les GS sur l'alimentation (composition de menus avec Melle MAZAUD, cantinière)

Ce sera sur les menus du mois de mai.

BURGNAC:

Sorties effectuées ou en cours :

- Activité natation : la classe des ce1-Ce2 a effectué 5 séances, sur les 6 initialement prévues. Une séance a été annulée puisque la piscine était fermée au public.

Mme Rogron précise que les factures piscine de Beynac et Burgnac sont toujours regroupées malgré une demande explicite auprès de la piscine de faire deux factures distinctes.

- Activité basket : Les deux classes ont débuté leurs séances le lundi 13 mars. Mme Rogron a pris la décision d'annuler la séance du 6 mars en raison de l'alerte orange et des fortes rafales de vent constatées.

Les enseignantes remercient tous les parents et grands-parents qui ont répondu favorablement pour les accompagner que ce soit à la piscine ou au gymnase.

Sorties à venir :

- CE1-CE2 : athlétisme le 8 juin sur la journée
- CP-CE1-CE2 : multi activités le 6 juillet sur la journée
- Sortie de fin d'année : le 26 juin, sur la journée, les deux classes se rendront au musée de l'Homme de Néandertal à la Chapelle aux Saints en Corrèze. Au programme : visite guidée du musée et 3 ateliers :
 - allumage de feu par friction
 - chasse au propulseur
 - art pariétal

Coût de cette sortie : environ 900 euros (300 euros pour le musée, soit 6 euros par enfant et 600 euros de transport).

Mme Rogron demande aux parents de ne pas parler tout de suite aux enfants de la sortie de fin d'année.

Autres activités

- Venue des correspondants de la classe des CP-CE1 : les élèves de CE1 de l'école Joliot Curie à Limoges sont venus passer la journée du 10 février. Le matin, visite de la commune avec Monsieur le Maire et l'après-midi, jeux d'orientation.
- PERMIS PIETON : en partenariat avec la gendarmerie d'Aixe sur vienne, les CE2 passeront le « permis piéton » le vendredi 12 mai. Comme les CE1 de la classe de Mme ROGRON ont suivi la préparation du permis piéton, ils pourront s'essayer au test final.
- PLANTATION : comme les années précédentes, les enseignantes feront des plantations dans le jardin, le thème directeur n'a pas encore été décidé. Il sera choisi par les élèves à partir de leurs propositions.

MEILHAC:

Sorties réalisées :

- cross le 24 novembre autour du lac de Saint-Hilaire- les-Places
- basket le 16 février au gymnase de Nexon
- découverte de la médiathèque de Nexon les 10 novembre et 12 décembre

A rappeler également, les 6 sorties au gymnase de Bosmie en période 2.

Sorties prévues :

- concert JMF le 10 avril à la salle Méliès de Nexon (à confirmer)
- ateliers scientifiques (classe des CM1-CM2) le 11 avril à Saint-Maurice-les-Brousses
- participation à la journée Eco-rurale de Rilhac-Lastours le 22 mai
- visite de la station de traitement de l'eau à Solignac (à confirmer)
- athlétisme le 8 juin sur le stade de Nexon
- rugby / pétanque le 4 juillet à La Roche-l'Abeille
- natation à la piscine d'Aixe (12 séances – 6 par classe - du 10 mars au 16 juin)
- spectacle théâtral – atelier scolaire – et visite du collège d'Aixe le 18 mai (CM1/CM2)

Voyage de fin d'année :

Un projet de séjour avec une nuitée est à l'étude. Les 14 et 15 juin, les deux classes iraient en Haute-Corrèze, accueillis par le CPIE local (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) . La visite du barrage de Bort-les-orgues est prévue, ainsi que divers ateliers relatifs aux thèmes de l'environnement, l'énergie et le développement durable. Les trois enseignants seraient accompagnés par les trois personnels communaux, en contact quotidien avec les enfants, et déjà impliqués dans les APC. Le budget de cette sortie se monte à 3800 €. Une participation serait demandée aux familles, établie selon les autres sources de financement possibles : elle devrait se situer entre 20 et 50 €.

Un parent d'élève demande si les CM1 vont aussi à la journée de liaison au collège. Mr Tessier répond que seuls les 11 CM1 de sa classe sont concernés. Mais pour eux, il ne s'agit pas tout à fait d'une visite : on met à leur disposition une salle dans laquelle ils pourront travailler avec leur maître, même s'ils pourront bénéficier de la représentation théâtrale et du repas au self.

Liaison école-collège :

A ce propos, M Tessier indique qu'un Conseil Ecole-Collège s'est mis en place depuis plusieurs années. Animé par Madame la Principale, son adjointe, Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale et les conseillers pédagogiques, il regroupe des enseignants du secondaire et du primaire qui se

rencontrent régulièrement lors de réunions de travail. A partir d'échanges de pratiques pédagogiques et de contenus didactiques, l'enjeu est de proposer une progressivité de l'ensemble des apprentissages tout au long du nouveau cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}).

- **fête de l'école**

Elle aura lieu le vendredi 23 juin 2017. Une tombola sera organisée et un mot circule déjà dans les cahiers afin d'obtenir des lots. Il y aura toujours une partie chants et une kermesse.

Les parents d'élèves précisent qu'il faudrait faire un rappel pour les lots.

- **questions supplémentaires.**

BEYNAC

* De nombreux parents sont inquiets quant aux difficultés rencontrées pour joindre les professeurs des écoles et/ou ATSEM. La ligne de téléphone fixe de l'école -05/55/70/36/84 - est-elle désormais fonctionnelle? Les enseignantes disent un "oui" de soulagement.

Mr le Maire mentionne l'intervention du directeur régional d'Orange et Mme Audonnet remercie le technicien qui a conseillé de changer de téléphone.

- Le numéro de téléphone afférent à la garderie - 07/85/63/20/55 - est-il opérationnel?

Oui il fonctionne.

- Cantine: Serait-il envisageable d'y placer des porte-manteaux?

Mme Beyrand répond que c'est impossible, il n'y a pas la place, ce serait dangereux. Les enseignantes ajoutent qu'elles ne peuvent pas se servir du dortoir car les PS dorment.

- Hygiène: Lavage des mains: pourquoi les enfants n'ont-ils pas de savon à disposition? Quid de l'utilisation d'essuie-mains textiles?

Déjà évoqué au début du conseil d'école.

- Travaux: Ont-ils lieu pendant le temps de repos des enfants?

Les enseignantes confirment. Mr Couty précise qu'il avait demandé aux entreprises de faire le minimum de travaux pendant la sieste. Mais il faut malgré tout que le chantier avance. (Surtout qu'il y a eu un contre temps à cause d'un dégât des eaux)

Les enseignantes s'interrogent pour le jour où sera abattue la cloison (pendant les vacances ?).

Mr Couty et Mme Beyrand disent que nous ne devrions pas nous en rendre compte car sera fait en dernier (avant les finitions) pour ne pas déranger.

- Personnel: Suite à l'ouverture d'une classe et à l'augmentation des effectifs, le recrutement de nouveaux personnels est-il envisagé dans les trois communes? (ATSEM / Employé communal pour l'habillage, la sieste, la garderie...) Le cas échéant, quel sera le processus de fonctionnement?

Mr Couty explique qu'il attendait de connaître la répartition des élèves et les besoins des enseignantes pour réfléchir à la situation au niveau du personnel.

Un parent d'élève demande s'il avait envisagé de recruter deux personnes : une pour la sieste et une pour le temps du midi.

Mr Couty annonce qu'il y aura une refonte totale du personnel communal et une mutualisation sur les 3 communes (déjà existante).

Mme Jagaille rappelle le besoin d'une ATSEM dans sa classe pour le matin seulement car il y a décloisonnement l'après-midi et qu'il y aura 2 enseignantes sur le groupe de GS.

Les parents d'élèves s'interrogent sur les qualifications des nouveaux personnels communaux qui s'occuperont de leurs enfants.

Mr Couty et Mme Beyrand terminent en disant que ce sera un point abordé lors du prochain conseil d'école, et que le moyen de recrutement du personnel est le CDG (centre de gestion).

- Maladie: Pour son bien être ainsi que pour celui de ses camarades, il semble utile de rappeler qu'un enfant malade ne devrait pas se rendre à l'école pendant la phase aiguë de sa maladie.

Les enseignants sont d'accord.

Pas de question supplémentaire.

La séance est levée à 20h.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 6 juin à Meilhac.